

- 01 Message du président et chef de la direction
- O2 Rogers en un coup d'œil
- 05 Faits saillants ESG 2021
- O6 Processus d'évaluation de la matérialité
- 07 Environnement
- Social
- Gouvernance

PORTÉE ET LIMITES DU RAPPORT

Les données présentées dans ce rapport sont basées sur nos derniers exercices financiers et couvrent nos deux secteurs d'activité, sauf indication contraire. Les données n'ont pas été vérifiées par un tiers indépendant et certains indicateurs sont compilés manuellement. Les informations sont exactes au meilleur de notre connaissance.

Aux fins du présent rapport, Rogers Sugar inc. sera désignée par les termes « Rogers » ou « la Société ».



MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION



Je suis heureux de présenter le deuxième rapport environnemental, social et de gouvernance (ESG) de Rogers. Bien que je sois chef de la direction depuis peu, je possède une longue expérience au sein de Rogers et je comprends bien l'importance des principes ESG dans la gouvernance globale, les opérations et la stratégie de la Société. Fabricant de produits alimentaires possédant neuf installations, nous sommes conscients de l'impact de nos activités et de nos produits sur l'environnement et les consommateurs et nous prenons notre responsabilité au sérieux.

L'amélioration continue est à la base de ce que nous faisons. Cette philosophie, associée à une base solide d'indicateurs de performance clés, constitue la base d'une progression mesurée. C'est dans cet esprit que j'ai voulu souligner plusieurs améliorations que nous avons mises en œuvre au cours de la dernière année et qui témoignent de notre engagement en faveur d'un changement positif.

Tout d'abord, nous avons poussé notre évaluation de la matérialité un peu plus loin en faisant le relevé des priorités ESG de nos différentes parties prenantes. Cette analyse complémentaire a validé l'évaluation interne que nous avions réalisée l'année dernière dans plusieurs domaines, tels la diversité et l'approvisionnement responsable. Sur la base de ces informations, nous avons décidé de prendre des mesures afin de renforcer nos politiques d'approvisionnement durable et éthique et d'améliorer notre gouvernance avec l'adoption d'une politique de diversité et d'une politique de vote consultatif sur la rémunération.

De plus, le rapport de cette année comprend des mesures d'exploitation pour nos installations de production de produits de l'érable et de mélange à sec, ainsi que des indicateurs supplémentaires pour donner la meilleure image possible de nos efforts en matière de durabilité. Pour des raisons d'intérêt général, nous avons également inclus quelques capsules « Le saviez-vous? » sur des sujets tels que le sirop d'érable biologique et les activités d'approvisionnement en matières premières agricoles. Plus important encore, nous avons commencé à fixer des objectifs pour un nombre limité d'indicateurs importants, qui nous permettront de nous concentrer sur la réalisation de progrès significatifs.

En résumé, nous avons réalisé des avancées considérables dans notre deuxième rapport ESG, et nous nous engageons à apporter des améliorations continues dans les années à venir. En fait, nous envisageons de créer un nouveau poste qui donnera à son titulaire la responsabilité de diriger tous nos efforts en matière de durabilité.

En terminant, je tiens à remercier tout particulièrement notre comité ESG interne pour le temps et les efforts qu'il a consacrés à l'élaboration de ce rapport. En outre, j'aimerais remercier tous nos employés pour leur dévouement et leur travail acharné tout au long de l'année, nos fournisseurs et clients pour leur confiance ainsi que nos actionnaires pour leur soutien dans notre démarche vers la durabilité.

Michael Walton

Président et chef de la direction



ROGERS

- Siège social et raffinerie de sucre de canne VANCOUVER (C.-B.)
- 2. Usine de sucre de betterave TABER (ALB.)
- 3. Centre de distribution TORONTO (ONT.)
- 4. Installation de mélange TORONTO (ONT.)
- Bureau de direction et raffinerie de sucre de canne MONTRÉAL (QC)

TMTC

- Siège social Usine
 d'embouteillage, et service
 des ventes et centre de
 distribution de l'Est
 GRANBY (QC)
- 7. Usine d'embouteillage, entrepôt et centre d'expédition SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY (QC)
- 8. Usine d'embouteillage, et centre de distribution et d'expédition DÉGELIS (QC)
- 9. Usine d'embouteillage, et centre de distribution et d'expédition WEBSTERVILLE (VERMONT)

944

Employés

9

Installations

ROGERS EN UN COUP D'ŒIL

ROGERS détient la totalité des actions ordinaires de Lantic inc., qui exploite des raffineries de sucre de canne à Montréal, au Québec, et à Vancouver, en Colombie-Britannique, une installation de mélange et un centre de distribution à Toronto, en Ontario, ainsi que l'unique usine canadienne de transformation du sucre de betterave, qui est située à Taber, en Alberta.

LANTIC détient la totalité des actions ordinaires de La Corporation des produits de l'érable (« The Maple Treat Corporation » ou « TMTC »). TMTC exploite des usines d'embouteillage à Granby, Dégelis et Saint-Honoré-de-Shenley, au Québec, ainsi qu'à Websterville, au Vermont.

STRUCTURE JURIDIQUE



ROGERS EN UN COUP D'ŒIL

893,9 M\$

Revenu total

779 505

Tonnes métriques de sucre Nº.1 au Canada

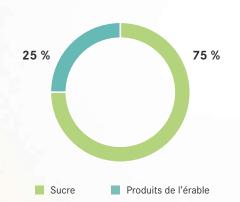
52 255 000

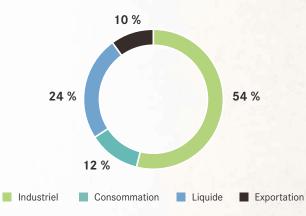
91,0 M\$

BAIIA ajusté

Livres de sirop d'érable Nº.1 au monde

Revenus en 2021 Revenus du sucre en 2021 par segment





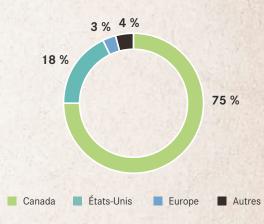
6,5 %

Rendement du dividende

560 M\$

Capitalisation boursière

Revenus en 2021 par région



ROGERS EN UN COUP D'ŒIL - LE SAVIEZ-VOUS?



~50 %

ROGERS EST LE PLUS IMPORTANT ACHETEUR DE SIROP D'ÉRABLE BIOLOGIQUE, SE PROCURANT ENVIRON 50 % DE LA RÉCOLTE BIOLOGIQUE DU QUÉBEC.

CONTEXTE

Les exigences de certification d'une érablière biologique sont strictes. Le fabricant exige un plan de production biologique entièrement documenté décrivant les activités, les procédés et les pratiques de l'érablière, ainsi qu'une piste de vérification permettant de retracer l'ensemble du procédé de fabrication, du fournisseur au détaillant. Des normes strictes s'appliquent à la gestion des boisés, aux entailles, à la manipulation de l'eau d'érable, au matériel de stockage, à la filtration de la sève, au lavage et à la désinfection de l'équipement.

LES BIENFAITS DU SIROP D'ÉRABLE BIOLOGIQUE

- Maintient la durabilité de l'érablière
- · Favorise la biodiversité
- Respecte l'intégrité du produit lors de la transformation de l'eau d'érable en sirop
- Assure la plus haute qualité du sirop d'érable

« La diversification de l'érablière est importante. Elle maximise le débit, assure la vigueur de l'érablière, réduit l'acidité du sol et la rend plus résistante aux invasions d'insectes et aux phénomènes climatiques extrêmes comme les vents forts et la pluie. »

Louis Turenne, directeur général, La Corporation des produits de l'érable

ENVIRONNEMENT



3 719 937

Consommation totale d'énergie (GJ)

163 152

Émissions de GES (tCO₂e)

SOCIAL



205 K\$

Dons de charité

-21 %

Réduction du taux d'incidents enregistrables avec perte de temps au cours des 3 dernières années



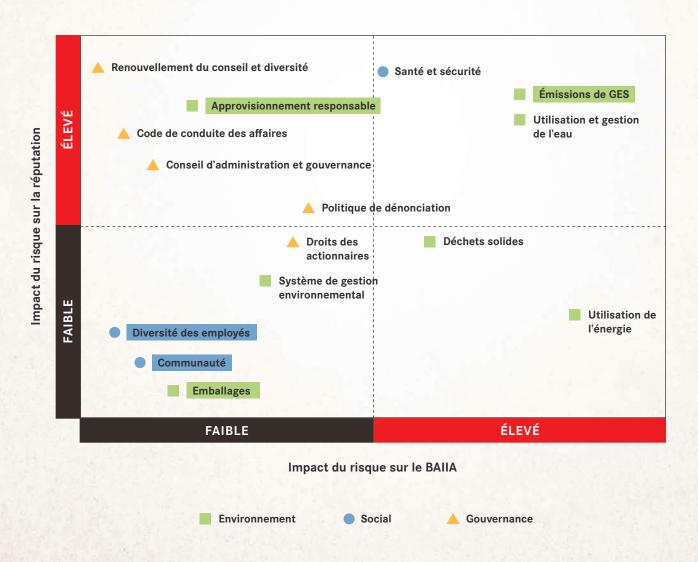
17 %

Femmes au conseil d'administration de Rogers

100 %

La rémunération incitative des gestionnaires est liée à un ou plusieurs objectifs ESG

PROCESSUS D'ÉVALUATION DE LA MATÉRIALITÉ



En 2020, nous avons jeté les bases du parcours ESG de Rogers avec une matrice interne d'évaluation de la matérialité. Nous avons basé l'analyse sur deux critères de risque majeurs, à savoir l'impact sur notre BAIIA et notre réputation. Nous avons évalué chaque sujet ESG sur une échelle d'importance allant de faible à élevée, comme le détaille le graphique.

En 2021, nous avons complété cette évaluation en faisant un relevé des priorités ESG des parties prenantes de Rogers. Nous avons évalué 24 entreprises, dont des compétiteurs, des fournisseurs et des clients, en analysant leurs rapports ESG respectifs. Ce processus a mis en évidence les priorités ESG qui sont considérées comme les plus pertinentes pour notre industrie. Les priorités ESG les plus signalées par nos parties prenantes sont les émissions de GES, l'emballage, l'approvisionnement, l'investissement communautaire et l'équité, ainsi que la diversité et l'inclusion, comme le montre le graphique.

La principale conclusion de cette analyse, c'est que les cinq priorités ESG les plus signalées par les parties prenantes de Rogers avaient déjà été identifiées par Rogers dans son rapport ESG 2020. Ainsi, cette deuxième approche de l'évaluation de la matérialité confirme la pertinence des priorités ESG de Rogers. Dans notre deuxième rapport ESG, nous fournirons plus de détails sur l'approvisionnement responsable, une priorité ESG clé pour Rogers et ses parties prenantes.

Environnement

Nos systèmes de gouvernance et de gestion de nos activités garantissent le respect et le contrôle de notre conformité aux normes réglementaires en matière d'environnement. L'importance économique et réputationnelle de l'utilisation de l'énergie et des ressources naturelles dans nos activités est gérée dans un esprit d'amélioration continue, qui nous amène à examiner régulièrement les nouvelles technologies et pratiques commerciales susceptibles de minimiser notre empreinte environnementale et, parallèlement, d'améliorer notre profitabilité lorsque cela est possible. En ce qui concerne plus particulièrement l'utilisation de l'énergie, au cours des quatre dernières années, cet objectif a conduit à des investissements de plus de 7 M\$, qui ont permis d'exploiter de nouvelles technologies et d'améliorer des processus pour récupérer l'énergie résiduelle, améliorer l'efficacité de l'évaporation et augmenter la performance des chaudières, ce qui a contribué à réduire les coûts, l'intensité énergétique et notre empreinte environnementale.

ENVIRONNEMENT - INDICATEURS CLÉS

Indicateur	Résultat 2021	Résultat 2020	Résultat 2019 ⁽⁵⁾
Installations			
Nombre d'installations au Canada et aux États-Unis (sucre et érable)	9	9	9
Nombre d'installations dans ce cycle de déclaration	9	9	3
Énergie			
Intensité électrique (kWh / t. m. de sucre produit ⁽¹⁾)	100,35(4)	96,51	96,10
$Intensit\'e \ de \ combustible^{(2)} \ (Produit) \ (Utilisation \ totale \ (GJ) \ / \ t. \ m. \ de \ sucre \ produit^{(1)})$	4,65(4)	4,47	5,15
Émissions atmosphériques			
Intensité des émissions de ${\rm GES^{(3)}}$ (t ${\rm CO_2e}$ / t. m. de sucre produit $^{(1)}$)	0,204(4)	0,203	0,224
Eau			
Intensité d'eau potable (m³ / t. m. de sucre produit ⁽¹⁾) pour la production et la centrale électrique, à l'exclusion de l'eau utilisée dans les produits finis vendus	3,07	3,19	2,79
Approvisionnement			
Pourcentage de l'approvisionnement en sucre brut provenant de producteurs qui appliquent des pratiques agricoles durables certifiées (objectif de 100 % d'ici 2027)	22%	17 %	24
Autres			
Les 9 sites sont certifiés dans le cadre de programmes conformes à l'Initiative mondiale de sécurité alimentaire (GFSI)	Oui	Oui	Oui

⁽¹⁾ Tous les produits sont rapportés sur une base sèche

⁽²⁾ Gaz naturel, diesel, combustible de soute, propane

⁽³⁾ Émissions de GES associées à la combustion stationnaire

L'augmentation en 2021 est principalement attribuable au retour à la normale de la production de sucre à Taber après une mauvaise récolte en 2020 et à l'impact pondéré des besoins énergétiques plus élevés par t. m. pour transformer les betteraves à sucre par rapport au sucre de canne brut.

⁽⁵⁾ Exclut l'érable

ENVIRONNEMENT - LE SAVIEZ-VOUS ?



29 %

DE 2000 À 2021, LANTIC ET SES PARTENAIRES PRODUCTEURS ONT AMÉLIORÉ LES RENDEMENTS DES BETTERAVES À SUCRE DE 29 % ET RÉDUIT LES APPLICATIONS DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES JUSQU'À 50 %.

CONTEXTE

En collaboration avec ses producteurs sous contrat, Lantic a une longue expérience de l'amélioration continue des pratiques agricoles et du développement durable. Mesurés dans le temps, ces efforts, qui commencent par le développement de semences hybrides et s'étendent à tous les aspects de la production de betteraves à sucre, ont permis à Lantic de réduire de 29 % les acres de betteraves à sucre tout en répondant à des exigences équivalentes en matière de production de sucre de betterave. En outre, les applications de produits phytosanitaires ont été réduites jusqu'à 50 % au cours de la même période.

AVANTAGES À UTILISER MOINS DE TERRES

- Réduit la consommation d'eau d'irrigation
- Réduction des besoins en énergie
- Réduction de l'utilisation d'engrais azotés
- Réduction des produits chimiques de protection des cultures

« La culture de l'amélioration continue fait partie de la trame de notre relation avec nos producteurs et nos partenaires agricoles. Nos résultats ont été exceptionnels et ont créé une valeur durable pour l'ensemble de la chaîne de valeur. »

Michael Walton, président et chef de la direction

ENVIRONNEMENT - UNE NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE



ÉNONCÉ DE LA POLITIQUE D'APPROVISIONNEMENT DURABLE CHEZ LANTIC INC.

CONTEXTE

Lanticinc. s'engage à promouvoir une gestion responsable de nos ressources et de l'environnement. Sur demande, Lanticinc. fournit à ses clients des certificats qui garantissent que le sucre brut qu'ils achètent respecte les pratiques de durabilité établies.

Le sucre provenant de notre usine de betteraves à sucre de Taber adhère également à des pratiques d'agriculture durable évaluées selon les pratiques SAI (*Social Accountability International*).

AVANTAGES DES CERTIFICATS

Les organismes de certification tels que Vive, Bonsucro et SAI confirment l'adhésion des fournisseurs à des normes portant notamment sur le travail, les pratiques agricoles, la biodiversité et l'écosystème, l'empreinte carbone et les pratiques d'amélioration continue.

« La demande d'approvisionnement en sucre brut provenant de sources durables certifiées est en augmentation. Pour répondre à ce besoin croissant, Lantic inc. prend des mesures pour améliorer ses normes d'approvisionnement. D'ici 2027, nous prévoyons que 100 % de notre approvisionnement en sucre brut proviendra de fournisseurs qui suivent des pratiques agricoles durables vérifiées. »

Jean-Sébastien Couillard, Vice-président des finances et Chef de la direction financière

ENVIRONNEMENT - BON À SAVOIR



EAU

Rogers reconnaît que l'eau est une ressource rare qui doit être gérée de manière responsable. L'eau est un consommable important dans le raffinage du sucre et la transformation des betteraves à sucre. Tous les sites de production de Rogers s'efforcent de réduire l'utilisation de l'eau, grâce à des initiatives qui comprennent le recyclage de l'eau et la conservation de l'eau.



EMBALLAGES

Les produits de Rogers sont emballés avec du verre, du papier et du plastique. Sur le total des coûts d'emballage, le verre, le papier et le plastique représentent respectivement 29 %, 36 % et 35 %. Le matériel d'emballage le plus important pour le sucre est le papier (73 %), tandis que pour l'érable, c'est le verre (50 %). Les deux activités s'efforcent d'accroître la recyclabilité de leurs emballages. Nos produits de l'érable, qui sont en grande partie vendus dans des formats destinés à la vente au détail, comprend environ 31 % de matériaux recyclés dans le contenu de ses emballages.



SYSTÈMES DE GESTION ENVIRONNEMENTAL

Les systèmes de gestion de Rogers en ce qui concerne les enjeux environnementaux sont examinés chaque mois par l'équipe de direction et chaque trimestre par le conseil d'administration. Ces examens mènent souvent à l'établissement d'objectifs d'amélioration spécifiques, qui permettent d'obtenir de meilleurs résultats sur le plan opérationnel ou de réduire les risques. Un résultat notable de ces types d'examens critiques a été l'élaboration d'un contrat de service avec la Ville de Taber, en Alberta, pour l'exploitation d'une installation de traitement des eaux usées sur place, ce qui a permis d'améliorer les compétences techniques, d'accroître la performance opérationnelle et de créer un partenariat plus solide avec la ville et la communauté.

Social



Nos employés sont essentiels à notre réussite. Travailler efficacement en équipe nous permet de tenir nos promesses et nous aide à nous démarquer de nos concurrents. Nos valeurs fondamentales reposent sur l'instauration d'un environnement favorisant le respect, la diversité et l'équité. Un lieu de travail qui favorise l'autonomisation, le leadership, la responsabilité et la reconnaissance crée des équipes très performantes et offre des possibilités d'apprentissage et de croissance personnelle.

SOCIAL - INDICATEURS CLÉS

Indicateur	Résultat 2021	Résultat 2020	Résultat 2019
Employés			
Nombre de femmes employées	207	217	206
Nombre d'hommes employés	737	727	698
Pourcentage de femmes occupant des postes de direction ou de cadres supérieurs	23%	22 %	21 %
Nombre d'employés syndiqués	523	564	544
Taux de rotation volontaire du personnel (excluant les départs à la retraite)	7,10 %	9,4 %	11,5 %
Santé et sécurité			
Taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail	2,87	4,29	3,40
Taux de gravité des accidents avec arrêt de travail	36,91	107,59	98,99
Communauté			
Dons de charité	205 000\$	300 000 \$	180 000 \$



CONTEXTE

Rogers fournit des services essentiels aux chaînes d'approvisionnement alimentaire critiques. Pendant la pandémie de COVID-19, les usines de la Société ont continué à fonctionner à leur capacité habituelle. Rogers a mis en place des mesures de protection et des protocoles étendus pour assurer la santé et la sécurité de ses employés. Pour garantir davantage un environnement de travail sécuritaire, avec l'aide de professionnels de la santé, Rogers a surveillé de manière proactive la santé des employés et retiré temporairement les personnes à risque du lieu de travail, sans compromettre leur rémunération.

AVANTAGES DE LA PRÉVENTION EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

- Réduction de l'absentéisme
- Augmentation de la productivité
- Réduction des coûts d'assurance
- Maintien de l'approvisionnement en ingrédients alimentaires primaires
- Protection de la santé des employés au travail

« Notre priorité est de protéger nos employés. Mettre en place des politiques d'hygiène complètes et rigoureuses pour assurer leur santé et leur sécurité est notre devoir en tant qu'entreprise citoyenne responsable. »

Jean-François Khalil, vice-président, Ressources humaines

SOCIAL - NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE



ÉNONCÉ DE LA POLITIQUE D'APPROVISIONNEMENT ÉTHIQUE CHEZ LANTIC INC.

CONTEXTE

Lantic inc. s'engage à promouvoir une gestion responsable de ses ressources et de l'environnement. Lantic inc. s'est toujours engagée à faire respecter les droits de la personne, non seulement à l'égard de ses propres employés, mais aussi des travailleurs de sa chaîne d'approvisionnement.

Notre politique d'approvisionnement éthique, adoptée en octobre 2021, englobe des critères exhaustifs en matière de lutte contre la corruption, de droits du travail, de conditions de travail équitables et sûres, et de conformité environnementale.

Lantic inc. exige de ses fournisseurs qu'ils confirment leur conformité à nos normes. Il incombe à la direction d'établir, de documenter, de mettre en œuvre, de communiquer et de maintenir une gestion efficace des ressources conformément aux principes de l'approvisionnement éthique et dans le respect des lois et règlements locaux applicables.

AVANTAGES D'UN APPROVISIONNEMENT ÉTHIQUE

Les normes d'approvisionnement éthique garantissent que les fournisseurs des produits et services que nous achetons exercent leurs activités de manière à ce que les membres de leur équipe soient traités avec respect, dignité et équité dans un environnement de travail offrant des conditions saines, sûres et décentes, et exempt d'abus.

« Lantic inc. exige de tous ses fournisseurs qu'ils adhèrent à une éthique commerciale et qu'ils se conforment, au minimum, à toutes les lois et réglementations applicables en matière de travail, d'emploi, de santé et de sécurité, et d'environnement du pays où la marchandise est produite. »

Patrick Dionne, vice-président, Services opérationnels, chaîne d'approvisionnement et développement durable

SOCIAL - BON À SAVOIR



DIVERSITÉ ET INCLUSION

Rogers s'engage à promouvoir la diversité et l'inclusion au travail. Un effectif diversifié apporte avec lui des cultures et des idées qui peuvent être bénéfiques et renforcer la main-d'œuvre. La Société aspire à être un lieu de travail qui accueille les groupes minoritaires et s'assure que les employés sont traités de manière égale, avec respect, dignité et courtoisie en tout temps. La Société est un employeur qui respecte l'égalité des chances. Elle veille à ce qu'il n'y ait pas de discrimination sexuelle ou raciale à l'embauche et a mis en place des mesures pour assurer l'équité salariale entre les hommes et les femmes.



SANTÉ ET SÉCURITÉ

Rogers s'engage à fournir un environnement de travail sécuritaire à tous ses employés. Leur santé et leur sécurité sont sa priorité absolue. Toutes les installations suivent à la fois la législation locale et les directives de la Société afin de maintenir un environnement de travail à risque zéro. Rogers compare son rendement aux normes de l'Occupational Safety and Health Administration (OSHA). Les professionnels locaux de la santé et de la sécurité collaborent avec les ressources de la Société en matière de santé et de sécurité et avec les professionnels de la santé pour surveiller et gérer les résultats obtenus en cette matière et établir des objectifs d'amélioration continue qui réduisent les risques.



COMMUNAUTÉ

Rogers s'est engagée à apporter son soutien aux communautés dans lesquelles elle exerce ses activités. La Société a une politique de dons visant à soutenir financièrement les diverses organisations caritatives locales, pour environ 250 000 \$ par an, et au moyen de bénévolat des employés lors d'événements. Les domaines de soutien ciblés comprennent les familles défavorisées, l'enseignement agricole, le bien-être communautaire, la préservation et la sécurité ainsi que les situations d'urgence affectant des employés. Rogers soutient des organismes de bienfaisance locaux, tels que *Le Chic Resto Pop* à Montréal et l'*Union Gospel Mission* à Vancouver et participe également à des collectes de fonds pour soutenir de bonnes causes telles que *Wigs 4 Kids*.

Gouvernance



Notre conseil d'administration est considéré comme une partie intégrante de notre Société. Il réunit des personnes aux parcours divers et à l'expérience pertinente pour aider la Société à fonctionner avec succès et à défendre ses valeurs et sa réputation. Le conseil d'administration a la responsabilité générale de surveiller, d'évaluer et de soutenir la direction stratégique et opérationnelle de la Société. Cela inclut l'aide à la gestion efficace de nos activités conformément aux exigences réglementaires et légales, et l'assurance que nous effectuons cette gestion d'une manière éthique et socialement responsable tout en maximisant la valeur à court et à long termes pour les parties prenantes. Le conseil est également chargé de définir et de superviser le processus d'évaluation et de gestion des risques. L'ensemble de notre conseil d'administration se réunit tous les trimestres pour examiner les résultats et discuter des questions d'affaires stratégiques. Des comités spécialisés aident le conseil à assumer ses responsabilités. Ces comités sont les suivants : Audit, Ressources humaines et rémunération, Initiatives stratégiques et ESG.

GOUVERNANCE - INDICATEURS CLÉS

Indicateur	Résultat 2021	Résultat 2020	Résultat 2019
Informations sur le conseil d'administration et la gouvernance			
Pourcentage d'administrateurs indépendants, Rogers Sugar inc. (RSI), Société mère	100%	100%	100 9
Pourcentage d'administrateurs indépendants, Lantic inc Société d'exploitation	50 %	50 %	50 9
Président du conseil et chef de la direction distincts	Oui	Oui	Oui
Président du conseil indépendant	Oui	Oui	Oui
Processus annuel d'évaluation du conseil d'administration	Oui	Oui	Oui
Nombre de réunions du conseil d'administration	6	8	5
Présence moyenne aux réunions	100%	100%	92
Renouvellement du conseil d'administration et diversité			
Élection annuelle des directeurs	Oui	Oui	Oui
Politique de vote à la majorité	Oui	Oui	Oui
Âge moyen des administrateurs	61	60	59
Âge obligatoire de la retraite	Oui	Oui	Oui
Durée de mandat moyenne des administrateurs	11	10	9
Pourcentage de femmes au conseil d'administration (objectif supérieur à 30 % d'ici l'assemblée annuelle des actionnaires de l'exercice 2022) ⁽¹⁾	17 %	17 %	17
Politique de diversité du conseil d'administration	Oui	Non	Non
Droits des actionnaires			
Vote consultatif sur le salaire	Oui	Non	Non

⁽¹⁾ La cible sera atteinte à la fin du mois de juin 2022.

GOUVERNANCE - NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE



POLITIQUE DE DIVERSITÉ DE L'ENTREPRISE

CONTEXTE

Le 25 novembre 2021, Rogers a adopté une politique écrite concernant la diversité au sein de l'entreprise, qui vise à atteindre et à maintenir la diversité (y compris celle des genres) dans son conseil d'administration et son équipe de direction.

Le comité Environnement, social et de gouvernance tiendra compte de ces différences dans la composition optimale de son conseil, ainsi que dans l'identification et la nomination des candidats.

En toutes circonstances, les nominations au Conseil d'administration sont fondées sur le mérite, en tenant compte des compétences, de l'expérience, de l'éducation, de l'indépendance et des connaissances requises pour un conseil d'administration efficace, en tenant dûment compte des avantages de la diversité.

AVANTAGES D'UN CONSEIL DIVERSIFIÉ

Rogers reconnaît qu'un conseil d'administration véritablement diversifié comprendra et utilisera à bon escient les différences d'aptitudes, de compétences, de connaissances, d'expérience régionale et industrielle, de genre, d'ethnie et d'autres différences entre ses membres.

« Rogers s'engage à atteindre une composition du conseil d'administration d'au moins 30 % de femmes d'ici l'assemblée annuelle des actionnaires de l'exercice 2022 et à maintenir ou améliorer cette composition par la suite. »

M. Dallas H. Ross, président du conseil

GOUVERNANCE - BON À SAVOIR



RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Rogers estime qu'une structure de rémunération équitable et concurrentielle permet d'attirer, de retenir et de motiver des personnes qualifiées au sein de son organisation. Le comité des ressources humaines et de la rémunération a la responsabilité d'examiner cette question et de faire des recommandations au conseil d'administration concernant la rémunération des dirigeants de Rogers, qui comprend un salaire de base ainsi que des régimes incitatifs fondés sur le rendement. Les employés qui ne font pas partie de la direction participent également aux régimes incitatifs de la Société. Pour tous les participants au régime, une partie de la rémunération incitative est basée sur l'atteinte d'objectifs en matière de santé et de sécurité.



POLITIQUE DE DÉNONCIATION

Rogers s'est dotée d'une politique de dénonciation, qui constitue un mécanisme important pour détecter la corruption, les actes illégaux et autres comportements indésirables. La Société encourage vivement les employés à s'exprimer à ce sujet en utilisant une ligne téléphonique spéciale s'ils soupçonnent l'existence d'une situation préoccupante ou en sont témoins. Le sous-comité d'audit prend au sérieux tous les signalements effectués dans le cadre de cette politique et mène une enquête approfondie à la suite de chaque plainte.



CYBERSÉCURITÉ

Rogers cherche à être proactive dans le domaine de la cybersécurité. La Société fait face à diverses menaces à la sécurité, y compris les menaces de cybersécurité visant à obtenir un accès non autorisé à des informations sensibles, à rendre les données ou les systèmes inutilisables, ou à affecter autrement la capacité de la Société à fonctionner. Rogers atténue ce risque en investissant continuellement dans des systèmes de technologie de l'information, une infrastructure et une sécurité appropriés et en formant régulièrement ses employés. Ce risque est surveillé par le comité d'audit.



PERSONNE-RESSOURCE

Jean-Sébastien Couillard

Vice-president des finances, chef de la direction financière et secrétaire corporatif

4026, rue Notre-Dame Est Montréal (Québec) H1W 2K3

Téléphone : (514) 940-4350

www.lanticrogers.com www.themapletreat.com





